



# PRÉFET DU CANTAL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 01/04/2022 à 19h30

### VIGILANCE ORANGE NEIGE VERGLAS

#### Point de situation vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022 19h30

Le département du Cantal reste placé en vigilance ORANGE pour risque de neige-verglas. Météo France place également le département en vigilance JAUNE pour risque de grand froid.

Les prévisions météo se confirment, à savoir des chutes de neiges sur l'ensemble du département, associées à des vents relativement forts entraînant des congères, jusqu'au samedi 2 avril fin de matinée.

Les conditions de circulation peuvent s'avérer localement difficiles sur l'ensemble du réseau routier, dues aux chutes de neige ainsi qu'au verglas.

**Pour rappel, les équipements spéciaux (pneus neige, chaussettes, chaînes) sont obligatoires pour tous les véhicules sur l'ensemble du réseau routier du département du Cantal du vendredi 1er avril à 00h00 jusqu'au lundi 4 avril 2022 à 00h00.**

Merci de limiter vos déplacements au strict nécessaire, soyez vigilants et prudents. Vous pouvez vous tenir informés de l'évolution des conditions météorologiques et des conditions de circulation sur :

- <https://meteofrance.com/>
- <https://www.bison-fute.gouv.fr/massif-central.html>
- <https://www.inforoute15.fr/>

**Plus d'informations sur : [www.cantal.gouv.fr](http://www.cantal.gouv.fr)**

**Service de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 14 / 04 71 46 23 72

Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)

2 cours Monthyon  
15 000 AURILLAC

